

LOI PLEIN EMPLOI

Ou comment ne pas avoir les moyens de ses ambitions ??

La direction a présenté le processus d'inscription, d'orientation et d'accompagnement FT intégrant les exigences de la Loi Plein Emploi à vos élus lors d'un CSE extraordinaire.

Au-delà de l'aspect organisationnel et technique que vous pourrez retrouver dans le résumé ci-joint, la prochaine mise en œuvre de cette partie de la Loi Plein Emploi dans le contexte budgétaire actuel n'est pas sans poser question !

En effet, il ne s'agit pas de simples changements de processus mais d'une véritable transformation en profondeur !

La Loi Plein Emploi va impacter tous les métiers de France travail : Les CDDE évidemment mais aussi les CDE, les GDD, le CRE, les fonctions supports et toute la ligne managériale sur laquelle la direction fait déjà reposer la responsabilité de la réussite.... Ou de l'échec de cette Loi !

Le DG lui-même a alerté au mois de mars : « En cas de coup de rabot sur France travail, l'objectif de plein-emploi devient caduc ». **Et il a raison !**

Le trinôme Objectifs / Moyens / Délais est interdépendant. La modification de l'un de ces 3 paramètres impacte frontalement les 2 autres.

Pour mettre en œuvre la Loi Plein Emploi, on nous annonçait 2,7 milliards d'euros de moyens supplémentaires.... Aujourd'hui on nous annonce une réduction du budget et de notre effectif de 500 ETPT !!!

- Quelle est la cohérence de tout cela ??!

Ce n'est vraiment pas l'habitude de vos élus CFE-CGC Métiers de l'emploi BFC de jouer les Cassandres mais, oui, nous sommes inquiets et plutôt pessimistes pour la suite....



Quelques exemples :

- Les ELD doivent établir le planning de janvier dans les jours prochains. Ont-elles vraiment toutes les informations nécessaires pour le faire ?
- Notre SI connaît déjà de nombreux dysfonctionnements actuellement, comment ne pas être inquiet pour la suite quand on voit ce que l'on va lui demander au 1^{er} janvier 2025 ?
- A cette même date, et pour plusieurs mois, l'orientation des nouveaux inscrits va être réalisée par les conseiller(e)s lors d'un entretien téléphonique de 15'. Comment expliquer à un(e) conjoint(e) de BRSA son orientation alors qu'elle n'aura rien demandé ?
- Quelles seront les impacts réels de ce processus sur l'activité des équipes GDD déjà en difficulté pour faire face à la charge de travail actuelle ?

Alors oui Monsieur le Directeur Général, soyez congruent, traduisez en acte votre alerte !

- ✓ **Détendez le calendrier**
- ✓ **Définissez de vraies priorités**
- ✓ **Adaptez les objectifs**

Quoiqu'il arrive, vos représentants CFE-CGC Métiers de l'emploi sont à vos côtés et restent extrêmement vigilants !

Nous ne pourrions accepter que les choix politiques, relayés par notre direction, dégradent encore vos conditions de travail.

Faites-nous remonter vos alertes et inquiétudes afin de les porter devant la direction pour trouver les solutions adaptées et respectueuses de tous !

